



**Département du Loiret :  
Montée en débit sur le territoire du Loiret**

**Consultation publique préalable à la réalisation d'un projet de  
montée en débit via l'offre PRM**

## 1. Description sommaire du projet de montée en débit :

Dans le cadre de son schéma directeur d'aménagement numérique adopté en 2009, le département du Loiret a lancé son projet de déploiement du Très Haut Débit (THD) sur l'ensemble de son territoire. Les objectifs sont notamment de desservir les zones d'activités économiques et à l'horizon 2020 de desservir l'ensemble des communes du Loiret par un point de présence optique.

Dans le cadre de ce déploiement et pour améliorer la qualité de l'accès Internet sur des zones où celle-ci est insuffisante, il est prévu une montée en débit en mettant en œuvre l'offre d'Orange qui vise la construction de nouveaux Points de Raccordements Mutualisés (PRM).

La construction de ces nouveaux PRM est envisagée sur 115 sous-répartiteurs du département du Loiret. A ce stade, 55 ont été réalisés en 2016 et 19 sont engagés sur l'année 2017 et 41 PRM seront construits d'ici 2020.

La mise en place de cette offre d'Orange suppose le lancement d'une consultation publique pour vérifier l'absence d'initiatives crédibles de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique à moins de 36 mois sur les zones concernées par cette montée en débit.

Dans cette perspective, le département du Loiret demande à l'ensemble des opérateurs de communication électronique de lui préciser si le déploiement d'un tel réseau est envisagé sur les 41 sous-répartiteurs mentionnés dans cette consultation.

## 2. Les sous-répartiteurs concernés par cette consultation :

CLE_NRA	CLE_SR	COMMUNES	TOTAL LIGNES
45066CHG	CHGAUV	AUVILLIERS EN GATINAIS	156
45050BOY	BOYBAR	BARVILLE EN GATINAIS	142
45250PEG	PEGBIG	BIGNON MIRABEAU	163
45347VRI	VRIBOL	BOUILLY EN GATINAIS	148
45010ASX	ASXBOU	BOUZONVILLE AUX BOIS	162
45258PUI	PUIBRO	BROMEILLES	145
45228NIB	NIBRDB	CHAMBON LA FORET	135
45228NIB	NIBCHA	CHAMBON LA FORET	280
45322THO	THOCHP	CHAPELLE ST SEPULCRE	160
45178LAD	LADCHA	CHAPELON	91
45316CCM	CCM001	CHATENOY	227
45095CU3	CU3GAL	CHILLEURS AUX BOIS	166
45346VTY	VTY003	COMBREUX	150
45134EEB	EEB002	COULMIERS	306
45347VRI	VRICOU	COURCY AUX LOGES	206
45173JRG	JRG001	DARVOY	747
45240OUT	OUTERC	ERCEVILLE	198
45348YEC	YECEST	ESTOUY	230
45348YEC	YECGIV	GIVRAINES	178
45145FER	FERGRI	GRISELLES	358
45154GDY	GDY003	HUETRE	52
45154GDY	GDY002	HUETRE	47
45314SLC	SLC001	INGRANNES	245
45054BES	BESLAB	LABROSSE	42
45332VAR	VARLAN	LANGESSE	67

CLE_NRA	CLE_SR	COMMUNES	TOTAL LIGNES
45310SER	SERMAI	MAINVILLIERS	76
45196MAP	MAP003	MEZIERES LEZ CLERY	212
45158GDV	GDVMIG	MIGNERES	181
45310SER	SERMOR	MORVILLE EN BEAUCE	74
45332VAR	VARMOU	MOULINET SUR SOLIN	84
45178LAD	LADMOU	MOULON	75
45229NOG	NOGBAU	NOGENT SUR VERNISSON	324
45014AUL	AULOND	ONDREVILLE SUR ESSONNE	316
45087CHL	CHLOUS	OUSSON SUR LOIRE	418
45252PIH	PIHOUC	PITHIVIERS LE VIEIL	96
45312SOL	SOLCOU	PRESSIGNY LES PINS	180
45250PEG	PEGROZ	ROZOY LE VIEIL	113
45250PEG	PEGNOU	ROZOY LE VIEIL	71
45279GER	GERMET	SAINT GERMAIN DES PRES	123
45316CCM	CCM003	SURY AUX BOIS	233
45158GDV	GDVVIQ	VILLEVOQUES	82

### 3. Éléments de réponses attendus de la part des opérateurs

Les opérateurs sont invités à communiquer, le cas échéant, leurs intentions de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique concernant chacune des XX zones de sous-répartition listées dans le tableau « sous-répartiteurs concernés par le projet de montée en débit ».

Pour cela il est demandé aux opérateurs de compléter le tableau suivant pour chaque zone de sous-répartition identifiée et concernée par leurs intentions de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique.

Zone arrière de sous-répartition concernée : 00000AAA000	
Technologie envisagée pour le déploiement	
Est-ce que le déploiement concerne les clients résidentiels	
Date prévisionnelle des études	
Date prévisionnelle d'engagement des travaux effectifs	
Durée prévisionnelle des travaux	
Date de couverture complète prévisionnelle de la zone	
Coordonnées d'un contact désigné par l'opérateur	

Enfin les opérateurs sont invités à fournir le plan d'affaires ou de financement de leur projet de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique (ou tout autre élément permettant de vérifier la crédibilité de leurs intentions de déploiement).

#### 4. Modalités de réponse

La date limite de réponse est fixée au vendredi 3 mars 2017.

**A défaut d'une réponse avant cette date, il sera considéré qu'aucun projet de déploiement de réseau à Très Haut Débit en fibre optique n'est envisagé sur les zones évoquées par cette consultation.**

La réponse à cette consultation doit être envoyée sous pli cacheté en portant la mention suivante « Consultation publique préalable à la réalisation d'une opération de montée en débit » par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Monsieur le Président  
Conseil général du Loiret  
Hôtel du département  
15, rue Eugène Vignat  
BP2019  
45010 Orléans Cedex 1

Ou déposée au siège du conseil général à l'hôtel du département à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux horaires d'ouverture.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

Monsieur Xavier GAMBILLON  
Chargé de mission Très Haut Débit  
Direction des systèmes d'information  
32 Avenue Jean Zay  
45000 Orléans  
Courriel : [xavier.gambillon@loiret.fr](mailto:xavier.gambillon@loiret.fr)